

ASSEMBLÉE NATIONALE

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°
2464)

N° CL300

AMENDEMENT

présenté par
Mme Riotton, M. Gouffier Valente, M. Caure, Mme Violland, Mme Lebon, Mme Sylvie Bonnet,
Mme Duby-Muller et Mme Lingemann

ARTICLE 11

Cet amendement a été déclaré irrecevable au titre de l'article 40 de la Constitution.
